

Image not found or type unknown



Réunion ce pendant mes congés

Par **DOMDOM24**, le **20/09/2012 à 12:54**

Bonjour,rnrnNouveau sur ce forum, je vous pose ma toute première question, merci de votre indulgence.rnrnJe travail dans une société de sécurité, je suis DP titulaire et membre du CE suppléants.rn[s]Lors de mes congés au mois d'août,[/s] j'ai reçus ma convocation pour la réunion mensuel du CE, rien de plus normal.rnrnNe faisant rien de particulier ce jour là et l'ordre du jour m'interessé, je me suis rendu à la réunion CE pendant mon congés payés.rnrnMon employeur est il obligé de me payer mes heures passées en réunion CE.rnrnCordialement

Par **pat76**, le **20/09/2012 à 15:33**

BonjourrnrnNon, parce que vous étiez en congés payés et que votre journée vous a déjà été payée obligatoirement.rnrnVous n'aviez aucune obligation d'aller à la réunion puisque vous étiez en congés payés.